

la terre de Sennaar. L'histoire fait silence autour d'elle ; on la retrouve cependant sur les monuments, sous le nom de *Kul-unu*. Une tradition chaldéenne, adoptée par saint Jérôme, la place sur le Tigre, en face de Seleucie, sur l'emplacement des ruines de Ctésiphon. Isaïe (ch. X, v. 9), dans le huitième siècle avant Jésus-Christ, fait dire au roi d'Assyrie, qui va punir les dix tribus : " Les princes " qui me servent ne sont-ils pas autant de *rois* ? Calane " comme Charcanis, Emath comme Arphad " ?

* * *

Toutes les villes fondées par Nemrod, dans la terre de Sennaar, sont donc arrivées à une grande puissance et à une haute antiquité.

D'autres villes, en grand nombre, existent dans la terre de Sennaar, ce n'est pas le temps d'en parler.

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre.

CONCLUSION DES ABSOUTES

DLUSIEURS doutes existaient depuis longtemps sur la manière de terminer les absoutes. On ignorait si l'on devait ajouter l'oraison *Fidelium* après le *De profundis* récité à l'absoute le corps présent, et l'usage général était de l'omettre. On avait de plus l'habitude, dans ce pays, comme en France, de ne pas dire le *De profundis* à la suite d'un libéra chanté en l'absence du corps. La Congrégation a mis fin à ces incertitudes par une décision récente qui renferme toutes les autres. Désormais, il n'y a plus de doute, il faut, terminer les absoutes de la même manière, que le corps soit absent ou présent. Ce n'est que lorsque l'absoute est chantée pour tous les fidèles en général (et non seulement pour une catégorie de défunts) que l'on omet le *V Anima eorum* et ce qui suit. Dans tous les cas où l'on chante